

**DÉLIBÉRATION CG.2010-10-08.3-11 - Espaces naturels sensibles - Création de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur le territoire des communes de MILLIERES, de LESSAY (Site de la vallée de l'Ay) et de GATHEMO (Site de la tourbière du Pré maudit) et validation du plan de gestion de la tourbière du Pré maudit**  
(rapporteur : Monsieur Jean-Yves GUILLOU)

Compte tenu des éléments d'information fournis et de l'avis de ses commissions,

Le conseil général décide :

- de créer les zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur le territoire des communes de MILLIERES, LESSAY et GATHEMO, délimitées conformément aux plans de situation figurant en annexe au rapport ;

- de valider le plan de gestion de la tourbière du Pré maudit et d'autoriser les services à le mettre en œuvre au fur et à mesure des acquisitions qui seront réalisées et dans le cadre de la répartition annuelle de la TDENS ,

- d'autoriser le président à solliciter des aides de partenaires financiers extérieurs pour l'acquisition de terrains situés dans ces zones de préemption et les opérations de gestion et d'aménagement qui y seront réalisées.

**Adopté à l'unanimité**

**Vote pour : 46**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

Délibéré à Saint-Lô, le 8 octobre 2010



Le président du conseil général

Jean-François Le Grand

Le président du conseil général certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L. 3131-1 du Code général des collectivités territoriales.

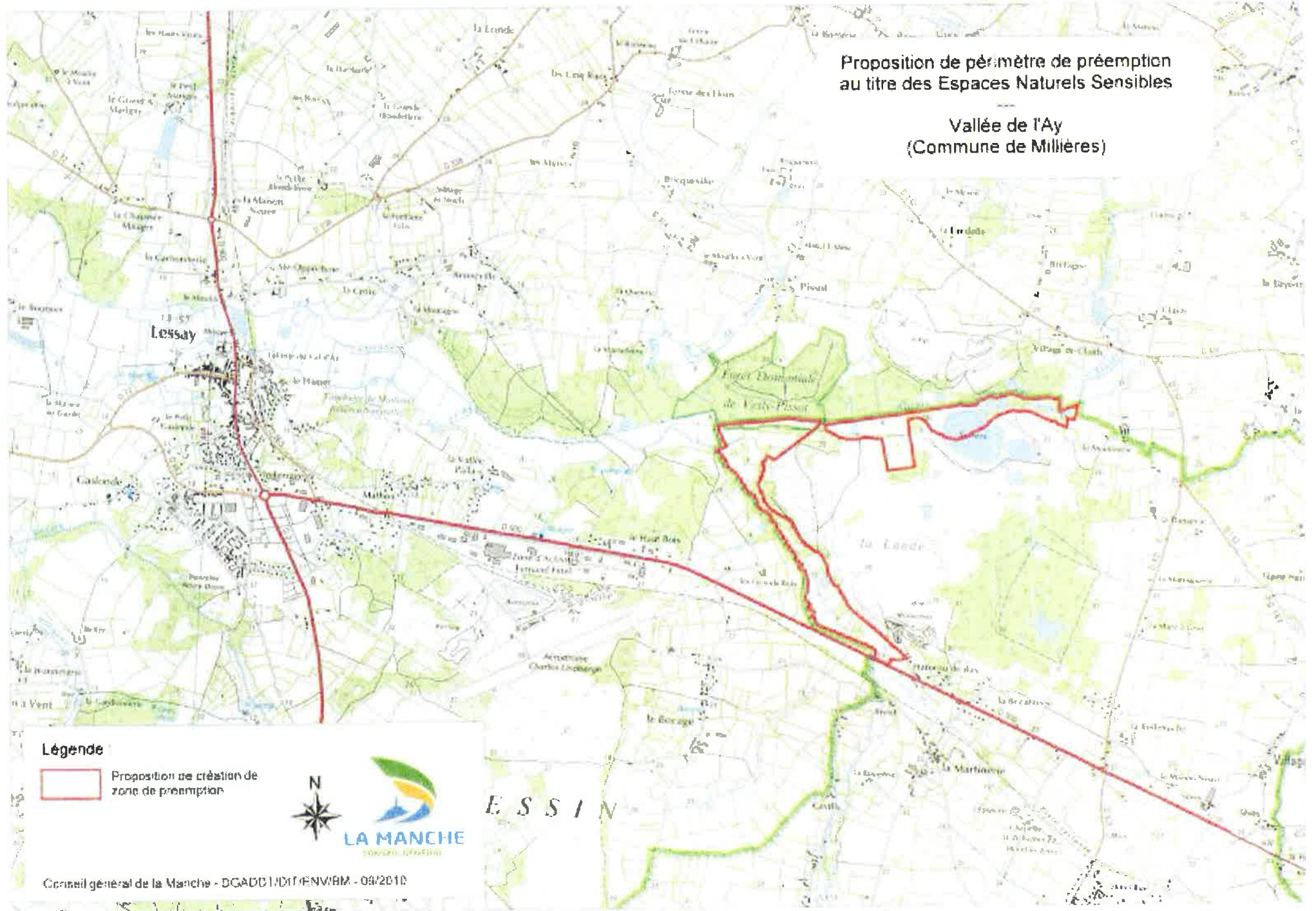
ID télétransmission : A050-225005024-20101008-9307-DE-1-1\_0

Date envoi préfecture : 18/10/10

Date AR préfecture : 18/10/10

Proposition de périmètre de préemption  
au titre des Espaces Naturels Sensibles

Vallée de l'Ay  
(Commune de Millières)



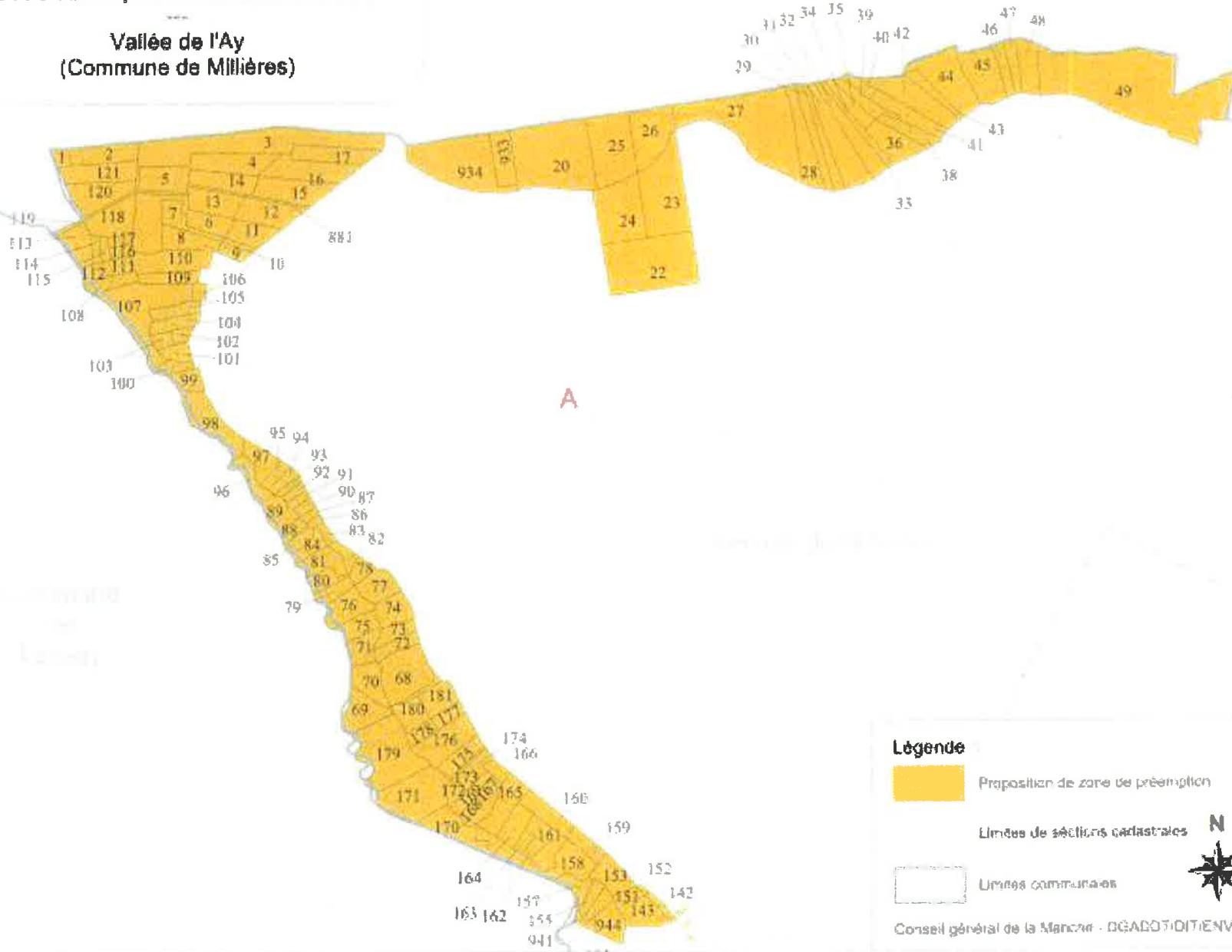
Légende

 Proposition de création de zone de préemption






Proposition de périmètre de préemption  
au titre des Espaces Naturels Sensibles

Vallée de l'ay  
(Commune de Millières)



Légende

-  Proposition de zone de préemption
-  Limites de sections cadastrales
-  Limites communales

